

Belgium-Tournai: Insurance services

OJ S 124/2017 01/07/2017

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Le Logis Tournaisien

Postal address: 75b avenue des Bouleaux

Town: Tournai

Postal code: 7500

Country: Belgium

Contact person: Madame Eveline Waelckens

E-mail: eveline.waelckens@lelogistournaisien.be

Telephone: +32 69222741

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Le Logis Tournaisien

Postal address: 75b avenue des Bouleaux

Town: Tournai

Postal code: 7500

Country: Belgium

Contact person: Madame Éveline Waelckens

E-mail: eveline.waelckens@lelogistournaisien.be

Telephone: +32 69222741

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Société de logements sociaux

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Renouvellement portefeuille assurances.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6: Financial services a) Insurances services b) Banking and investment services

Main site or place of performance: Le Logis Tournaisien.
NUTS code BE327 Arr. Tournai

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Renouvellement portefeuille assurances.

II.1.6. CPV code(s)

66510000 Insurance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Néant.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le présent marché est réservé aux entreprises d'assurances agréées par l'autorité des services et marchés financiers (en abrégé FSMA pour «Financial services and markets authority», anciennement commission bancaire, financière et des assurances).

Le soumissionnaire est donc tenu de joindre son attestation d'agrément.

Les courtiers et autres intermédiaires d'assurances sont exclus de ce marché.

Pour remettre une offre valable, les soumissionnaires doivent pouvoir justifier l'existence d'un siège d'exploitation situé en Belgique.

La participation au présent marché est soumise au respect des conditions suivantes:

1. Le soumissionnaire est tenu de joindre à son offre:

- une attestation de l'ONSS ou de l'INASTI, avec cachet sec, relative à l'avant-dernier trimestre précédant la date de remise des offres,
- une attestation récente du greffe du tribunal de commerce compétent de laquelle il ressort que le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite, de concordat judiciaire ou de liquidation,
- un extrait récent de casier judiciaire,
- une attestation récente émanant de l'administration des contributions directes,
- une attestation récente émanant de l'administration de la TVA.

2. Par ailleurs, l'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait qu'en application de l'article 61, paragraphe 2 de l'AR du 15.7.2011, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'exclure de la participation au marché tout soumissionnaire ayant commis, dans le domaine professionnel, une faute grave dûment constatée par tout moyen dont il pourra justifier. Sera considérée comme faute grave tout manquement ayant donné lieu à la mise en place d'une des mesures d'office prévues à l'article 47, paragraphe 2 de l'AR du 14.1.2013 dans le cadre d'un marché de services comprenant une mission de consultance en assurances lancé par le présent pouvoir adjudicateur. L'envoi/la remise de la notification, par lettre recommandée ou contre récépissé, à l'adjudicataire de la décision prise quant à l'application immédiate d'une mesure d'office doit avoir eu lieu au cours des 2 années précédant la date ultime de dépôt des offres ou des demandes de participation pour le présent marché.

3. En outre, l'accès au présent marché est refusé à tout prestataire sous le coup d'un écartement dans le cadre de la sanction complémentaire visée à l'article 48 de l'AR du 14.1.2013.

Lorsqu'un(e) document ou attestation demandé(e) ci-dessus n'est pas délivré dans le pays concerné ou ne concerne pas tous les cas prévus, il/elle peut être remplacé(e) par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance (art.60, paragraphe 3 — AR 15.7.2011).

Le caractère récent des documents susvisés est établi dans la mesure où ces derniers datent de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de dépôt des offres.

Le soumissionnaire interrogé dispose au maximum d'un délai de 12 jours de calendrier à compter de la date de la demande qui lui est adressée pour produire les documents requis. Si le soumissionnaire se trouve dans un des cas prévus à l'article 61, paragraphe 1 de l'AR susvisé, il sera d'office exclu du marché.

Tout soumissionnaire se trouvant dans une cause d'exclusion prévue à l'article 61, paragraphe 2 de l'arrêté royal du 15.7.2011 pourra être exclu du marché.

En cas de groupement de personnes physiques et/ou morales, les documents devant être fournis concernent chacune d'entre elles individuellement (art. 66 — AR 15.7.2011).

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Pour l'appréciation des capacités financière et technique du soumissionnaire, les références suivantes sont requises:

1. Le candidat ou soumissionnaire doit produire la liste des principales missions similaires réalisées durant les 3 dernières années ainsi que celles en cours en ce moment indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du pouvoir adjudicateur et précisant la part des services qui ont été éventuellement sous-traités ou réalisés en société momentanée (au moins 5 références par type de police).

En cas de sous-traitance, le soumissionnaire mentionne l'identité du ou des sous-traitant(s), communique la preuve de son/leur agrément auprès de la FSMA ainsi que la liste de leurs références en rapport avec la part du marché qui lui ou leur confiée.

2. L'attestation émanant de la FSMA et établissant qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance agréée et non d'un courtier en assurances.

En cas de groupement de personnes physiques et/ou morales, les documents devant être fournis concernent chacune d'entre elles individuellement (art. 66 — AR 15.7.2011).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Pour l'appréciation des capacités financière et technique du soumissionnaire, les références suivantes sont requises:

1. Le candidat ou soumissionnaire doit produire la liste des principales missions similaires réalisées durant les 3 dernières années ainsi que celles en cours en ce moment indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés, avec mention du pouvoir adjudicateur et précisant la part des services qui ont été éventuellement sous-traités ou réalisés en société momentanée (au moins 5 références par type de police).

En cas de sous-traitance, le soumissionnaire mentionne l'identité du ou des sous-traitant(s), communique la preuve de son/leur agrément auprès de la FSMA ainsi que la liste de leurs références en rapport avec la part du marché qui lui ou leur confiée.

2. L'attestation émanant de la FSMA et établissant qu'il s'agit d'une compagnie d'assurance agréée et non d'un courtier en assurances.

En cas de groupement de personnes physiques et/ou morales, les documents devant être fournis concernent chacune d'entre elles individuellement (art. 66 — AR 15.7.2011).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 50
2. Qualité. Weighting 50

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

SWL/S/2017

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 10.7.2017

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

25.8.2017 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 25.8.2017 - 10:00

Place:

Avenue des Bouleaux, 75b à 7500 Tournai

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3.

Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:
10.7.2017 à 08.30.

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body****VI.4.2. Review procedure****VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained****VI.5. Date of dispatch of this notice**

27.6.2017